



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Le conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020, à 18 h, par voie visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : Martine Couture, directrice générale et Cathy Bergeron, directrice générale adjointe.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation de la séance du conseil à huis clos
6. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. CPTAQ – 796, rang Bois-de-l'Ail
- b. CPTAQ – lot 3 383 234, rang Saint-Lazare
- c. PIIA affichage – 426-428, route 273
- d. Demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ) – îlots déstructurés

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. ...

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. ...

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Autorisation d'aller en appel d'offres pour le pavage 2020
- b. Résolution pour reddition de compte 2019
- c. Achat de bollards pour la piste multifonctionnelle

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Adoption du Règlement d'emprunt no 883-2020 décrétant le raccordement des puits 11-2018 et 12-2018
- b. Subvention aux Scouts du 127^e groupe Agapogil
- c. Subvention à l'Escadron 544 Lotbinière
- d. Subvention au club de gymnastique Les Elfes



12. ADMINISTRATION

- a. Suspension des intérêts et montants de pénalité
- b. Adoption du Règlement no 882-2020 décrétant les heures d'ouverture du circuit de motocross MX St-Apo pour la saison 2020
- c. Processus d'enregistrement – Règlement d'emprunt no 883-2020
- d. Autorisation de signatures pour l'achat des terrains des puits 11-2018 et 12-2018 et pour l'enregistrement de servitudes

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18185-04-2020
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2020 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18186-04-2020
point no 5

PRÉSENTATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT QUE cet état d'urgence est prolongé jusqu'au 4 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

18187-04-2020
point no 6

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité



Salaires bruts payés - Mars	
Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.23 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	6 582.46 \$
Renault Lepage	5 983.48 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Membres du conseil et cadres :	41 181.33 \$
Employés de voirie et bureau :	50 297.00 \$
Service de sécurité incendie :	917.92 \$
Bibliothèque et brigadières :	6 404.82 \$
Personnel de la SAAQ :	8 151.52 \$
Employés centre Multifonctionnel et loisirs :	8 202.19 \$
Total des salaires bruts payés pour mars 2020 :	115 154.78 \$

Comptes payés - Mars		
Chevaliers de Colomb	Souper reconnaissance	100.00 \$
Club Lions Saint-Apollinaire	Publicité - congrès annuel des Lions	1 200.00 \$
SAAQ	Immatriculation de l'Econoline Express 2019	720.03 \$
SAAQ	Immatriculations de véhicules	11 740.53 \$
Les entreprises Bouchard et frères inc.	Remboursement dépôt certificats de localisation	400.00 \$
Marc-André Bouchard	Remboursement dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions G.S. inc.	Remboursement dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Habitations Bô-Model Itée	Remboursement dépôt certificat de localisation	200.00 \$
9256-6306 Québec inc.	Remboursement dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Manon Lagrange	Remboursement dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Allen Entrepreneur Général inc.	Décompte no 8 augmentation capacité eau	206 137.16 \$
CSD - service de la comptabilité	Cotisations syndicales de février et mars	1 652.18 \$
Sage inc.	Assurance collective - février 2020	18 215.24 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	16 665.97 \$
Hydro-Québec	Électricité	45 401.16 \$
Télus	Fibre optique	346.43 \$
Énergir	Chauffage à la caserne	348.60 \$
Vidéotron	Service Vidéotron au centre Multifonctionnel	13.38 \$
Télus Québec	Fibre optique	776.08 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	112.71 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	155.30 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	15 080.10 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	12 991.95 \$
CARRA	Cotisation de mars	1 781.68 \$
Groupe Négotel inc.	Téléphones	904.54 \$
Produits Suncor	Essence	3 788.94 \$
Télus Mobilité	Cellulaires	983.70 \$
Total des comptes payés pour le mois de mars 2020 :		340 515.68 \$



Comptes à payer - Mars

Groupe ACCISST inc.	Service d'expertise médicale	919.80 \$
Acklands Grainger inc.	Nettoyant pour réseaux d'égout et d'eau potable	309.47 \$
Aerzen Canada	Filtre à air pour traitement d'eaux usées	415.51 \$
Agence Lion inc.	Dépôt pour le carrousel - Fête au Village	849.67 \$
Aiguillage Rousseau	Aiguillage de lame	11.50 \$
Alimentation Beauchesne	Vinaigre et sac pour aqueduc et nourriture pour animaux	28.23 \$
Allen Entrepreneur Général	Versement # 9 augmentation capacité eau potable	192 997.47 \$
Asphalte Lagacé ltée	Asphalte pour nid de poule	1 476.57 \$
ADMQ.	Webinaire pour l'encadrement des chiens	86.23 \$
Astus inc.	Frais de communication GPS - Février	793.32 \$
Automatisation JRT inc.	Modification sur poste de pompage industriel	3 219.30 \$
Batteries Expert Lévis	Pompe de transfert d'eau pour réservoir des Lilas	186.22 \$
Beda distribution	Trousse de cerclage pour réseau d'égout	763.32 \$
Bergor	Brosse pour balai 3 points	1 006.33 \$
Béton Laurier inc.	Pièce pour balai mécanique	86.64 \$
Camil Bilodeau	Déneigement fin de semaine	761.70 \$
Les Bo-Body	Réparation du transit connect	2 350.00 \$
Boivin & Gauvin inc.	Entretien annuel appareils respiratoires et mousse d'extinction	4 220.92 \$
Bonair SD	Contrat d'entretien climatisation et réparation humidificateur	1 684.97 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Pièces pour réseau d'aqueduc et garage	305.60 \$
Brassard Buro inc.	Fournitures de bureau et imprimante	524.66 \$
Carquest Laurier-Station	Pièces et serviettes désinfectantes	254.55 \$
Cartouches Escompte inc.	Cartouches d'encre	235.47 \$
CCM2 Architectes	Projet agrandissement de la caserne	4 708.23 \$
C.E.R. Turmel enr.	Pièces pour centre Multifonctionnel	593.04 \$
Certified Laboratories	Désinfectant	507.84 \$
Citron Hygiène LP	Service hygiène	247.24 \$
Clinique vétérinaire des Appalaches	Échographie pour félin	142.19 \$
Les commerçants de la Chaudière inc.	Frais de livraison pour les pompiers	36.51 \$
La Coop Seigneurie	Contreplaqué pour Express et bois pour local 103	346.07 \$
Cordonnerie Touche-à-tout	Chaussures de sécurité pour un pompier	252.89 \$
Pierrette Courcy	Tire sur la neige pour la Fête des Neiges	650.00 \$
Martine Couture	Remb. abonnement annuel Zoom visioconférence	200.00 \$
CWA	Réparation d'une pompe pour réseau d'eau usée	2 345.49 \$
Valérie Daigle	Remboursement location de salle (COVID-19)	150.00 \$
Délivro inc.	Transport de colis	265.94 \$
Joël Demers	Repas pour pompiers - formation véhicules hybrides	12.64 \$
Detekta Solutions	Contrat de service annuel station des Merles et étangs	1 069.27 \$
Distribution Nord-Ouest	Nettoyant pour pièce de frein	1 063.73 \$
Druide informatique	Programme de maintenance Antidote pour 16 postes	257.54 \$
Dominique Dubé	Linge	16.07 \$
École nationale des pompiers	Examens théoriques	1 321.60 \$
EIRS Alarmes	Remplissage extincteurs, service et surveillance des alarmes	1 085.96 \$
Équipements de Lavage de la Capitale	Adaptateur de jardin pour traitement eaux usées	85.08 \$
Éthier Avocats	Services professionnels pour rapport de taxes	678.23 \$
Eurofins Environnement	Analyses d'eau potable et eaux usées	1 331.43 \$
Fédération québécoise des Municipalités	Formation urbanisme	350.50 \$
FNX-Innov inc.	Travaux agrandissement et aménagement caserne	9 312.98 \$
Fondation du CÉGEP de Thetford	Aide financière pour le campus	1 699.50 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutation	212.00 \$
Formules municipales	Feuilles pour livre des règlements	303.11 \$
Yan Fréchette	Repas formation pompier véhicules hybrides	15.92 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Pose de pneu kubo	55.19 \$
Gaston St-Pierre et associés	Honoraires professionnels pour entreposage extérieur	1 749.35 \$
Gestion Servi-Plus	Entretien ménager centre, chalet, salle com., hôtel de ville	2 981.04 \$
Groupe-Conseil CHG inc.	Aménagement de pistes multifonctionnelles	6 381.11 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Laurent Guillotin	Cadeaux pour la soirée des bénévoles 2020	511.50 \$
Harvey Bearing	Pièces pour balai mécanique	160.96 \$
Hydro-Québec	Intervention pour éclairage public	505.89 \$
Installation René Mailloux	Activité son et lumière, musique fête des Neiges ...	2 164.96 \$
Javel Bois-Franc inc.	Chlore pour traitement d'eau potable	215.72 \$
Kalitec Signalisation	Afficheurs de vitesse radar	11 715.95 \$
Kone inc.	Entretien ascenseur au centre Multi. du 01-03 au 31-05	999.98 \$
L. Delisle 2014 inc.	Contrat déneigement stationnements et secteur urbain	101 982.83 \$
Lab-Eau-Sol Environnement	Gel antibactérien et produits désinfectant COVID-19	684.00 \$
Maddy Laflamme	Annulation de salle	80.00 \$
Dany Lamontagne	Remb. achat aiguilles pour gonfler des ballons	11.50 \$
Lawson products inc.	Pièces et traitement d'eaux usées	1 377.76 \$
Librairie Ranaud-Bray	Achat de livres pour la bibliothèque	1 653.28 \$
Location Demers & Dubois inc.	Collecte des gros rebus mars et avril	2 529.46 \$
Lotbinière en transition	Remboursement location de salle (COVID-19)	105.00 \$
Lumen	Lumières de rue, photocellule et poche caméra thermique	7 444.66 \$
Maheu & Maheu	Service de gestion parasitaire pour 2020 au puits Bois-Joly	305.03 \$
Marché Veilleux	Nourriture pour distributeur au centre Multi.	85.68 \$
Marius Garon inc.	Lumière de plafond et cylindres pour cube et balai mécanique	405.89 \$
Médias transcontinental	Fais Apollinairois dans Publi-Sac	214.20 \$
Messer Lévis	Location de bouteilles, filtre et gants	860.80 \$
Martin Miller	Repas lors de diverses formations	67.77 \$
La Mutuelle des Municipalités du Québec	Franchise pour le dossier 23, rue Rousseau	1 460.00 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part avril 2020	65 193.00 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération avril 2020	10 409.76 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Entraide incendie - rang des Moulanges	960.00 \$
Nordik Sports	Pièces pour réseau d'aqueduc et souffleur	43.77 \$
Normand Côté, entrepreneur électricien	Divers travaux d'électricité	5 410.05 \$
Notarié inc.	Honoraires divers dossiers	8 593.52 \$
Novicom Technologies inc.	Tablette ipad, portable, étui de protection et licence antivirus	4 199.19 \$
Orizon Mobile	Temps d'antenne téléavertisseurs	482.90 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Honoraires professionnels puits 07-2014	1 056.31 \$
Paysagiste 2000 inc.	Pelle pour bris d'aqueduc et contrat de déneigement secteur rural	74 107.14 \$
Pièces d'auto Alain Côté inc.	Pièces et accessoires	83.00 \$
Pitney Bowes	Location de la timbreuse	415.67 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	1 368.53 \$
PML Consultant	Service en raison de l'arrêt du système Novicom	1 201.25 \$
Pluritec ltée	Surplus surveillance 2018-19 travaux de l'Église/Principale	11 326.19 \$
Julie Poirier	Remboursement location de salle (COVID-19)	80.00 \$
Atlantis pompe Ste-Foy	Pièces et protecteur de pompe pour réseau d'aqueduc	356.99 \$
Postes Canada	Frais de poste pour l'Apollinairois édition spéciale	663.63 \$
Danielle Poulin	Surveillance examen	36.00 \$
Produits Capital	Poubelles, couvert, sacs, nettoyeur et dégraissant	1 577.16 \$
Profab 2000 inc.	Paire de buts de soccer	4 507.02 \$
PG Solutions	Formation zéro papier urbanisme	643.86 \$
Proludik inc.	Contrat location jeux gonflables fête au Village	2 250.00 \$
Purolator inc.	Transport de colis pour SAAQ	5.52 \$
Québec Linge	Location de tapis	187.89 \$
Radwell Canada	Pièce pour traitement des eaux usées	242.92 \$
RDFL Construction	Location de pelle aux loisirs pour le parc Geai-Bleu et sentiers	1 391.20 \$
Réal Huot inc.	Raccord pour compteur à souder et manchon	703.77 \$
Régie intermunicipale	Quote-part - avril 2020	21 198.84 \$
Rembourrage d'autos Daigle inc.	Antirouille et transfert du système Astus sur Savana	695.60 \$
Frédéric Roberge	Repas formation pompier véhicules hybrides	19.60 \$
Roulement Techno inc.	Pièce pour balai Pélican et pour garage	307.99 \$



Signal Services inc.	Enseignes aluminium pour signalisation	1 138.25 \$
Si-Mart inc.	Produits pour service incendie	307.44 \$
Sintra inc.	Matériaux pour rue Industrielle	175.12 \$
Énergies Sonic	Huile à chauffage pour garage municipal	3 050.13 \$
S.O.S. Technologie	Summit back-pack et programme Oxy-Vie	1 034.22 \$
Stantec Experts-conseils ltée	Surveillance supplémentaire, plans et devis pour raccordement	3 535.48 \$
Équipement Stinson inc.	Pièces pour remorque à asphalte	175.05 \$
Tablot Équipement ltée	Équipement pour traitement eaux usées	182.02 \$
Therrien Couture Jolicoeur	Honoraires professionnels, services juridiques et négociations	9 060.03 \$
Technosport inc.	Sacs biodégradables pour le centre Multifonctionnel	182.90 \$
Trafic Innovation inc.	Bollard pour passage de piétons	7 752.72 \$
Unline Canada Corporation	Panneau affichage au soccer et présentoir pour expositions	1 439.51 \$
Veolia	Solution remisage électrique	78.47 \$
WPS Canada	Services professionnels agrandissement caserne	4 257.50 \$
Xerox Canada	Photocopieur	2 695.97 \$
Total des comptes à payer pour le mois de mars 2020 :		644 241.04 \$

18188-04-2020
point no 7a

CPTAQ - 796, RANG DU BOIS-DE-L'AIL

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les lots 3 383 163 et 3 383 164 du cadastre du Québec, situés dans le rang Bois-de-l'Ail;

ATTENDU QUE la demande est pour l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) dans un ouvrage de stockage étanche existant avec possibilité de chaulage et activités de dégrillage, d'une superficie approximative de 2500 mètres carrés;

ATTENDU QU'environ 40% des MRF entreposées dans la fosse pourraient être épandues sur les terres du propriétaire et environ 60% des MRF pourraient être épandues sur des terres voisines situées à moins de 10 km de la propriété visée par la demande;

ATTENDU QUE les lots visés par la demande se situent dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Que cette résolution abroge la résolution numéro 18149-02-2020 adoptée le 3 février 2020.

Adopté à l'unanimité.

18189-04-2020
point no 7b

CPTAQ – LOT 3 383 234, RANG SAINT-LAZARE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant le lot 3 383 234 du cadastre du Québec situé sur le rang Saint-Lazare dans la zone 17A;

ATTENDU QUE la présente demande est plus spécifiquement pour l'aliénation de la propriété pour un partage du lot entre les héritiers, considérant qu'ils sont propriétaires chacun d'un des lots contigus 3 584 385 et 3 964 830, comme montré au plan produit avec la demande;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;



ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la présente demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

18190-04-2020
point no 7c

PIIA AFFICHAGE – 426-428, ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition d'affichage pour la propriété située au 426-428, route 273;

ATTENDU QUE le demandeur désire ajouter de l'affichage sur vitrine afin de dissimuler les murs aveugles des étalages du commerce;

ATTENDU QUE ce type d'affichage ne nécessite pas de certificat d'autorisation de la Municipalité, mais que certaines normes doivent être respectées;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la proposition d'affichage sur vitrine soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

18191-04-2020
point no 7d

DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC (LPTAAQ) – ILOTS DÉSTRUCTURÉS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a confirmé à la MRC de Lotbinière sa volonté de poursuivre la démarche de demande à portée collective en conformité avec les conclusions du rapport d'analyse de la Table MRC-UPA;

ATTENDU QUE les ilots déstructurés retenus dans le rapport d'analyse de la Table MRC-UPA, avec ou sans modification, portent les numéros 33090-30, 33090-31, 33090-33 à 35 et 33090-37 à 39;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'ilot portant le numéro 33090-38 pour ajouter le lot 3 584 367, situé sur le rang Prairie-Grillée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

De soumettre à la MRC de Lotbinière une demande de modification de l'ilot numéro 33090-38 afin d'inclure le lot 3 584 367 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

18192-04-2020
point no 10a

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE PAVAGE 2020

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour le pavage 2020;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait au pavage pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

18193-04-2020
point no 10b

RÉSOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE 2019

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 163 538 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité.

18194-04-2020
point no 10c

ACHAT DE BOLLARDS POUR LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE

ATTENDU QUE la Municipalité doit se procurer des bollards ainsi que les pièces nécessaires à l'assemblage pour installer sur la piste multifonctionnelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 14 bollards Carvelle 6" X 14" en acier galvanisé, pour installer dans la piste multifonctionnelle, auprès de Trafic Innovation, au coût de 7752.72 \$.

Que la somme nécessaire, soit 7752.72 \$, soit prise à même le fond de parc et terrain de jeux.

Adopté à l'unanimité.

18195-04-2020
point no 11a

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 883-2020 DÉCRÉTANT LE RACCORDEMENT DES PUIXS 11-2018 ET 12-2018

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de raccorder les puits 11-2018 et 12-2018;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat est estimé à 784 060 \$ taxes nettes;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 2 mars 2020, par Jonathan Moreau, conseiller no 3 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 883-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18196-04-2020
point no 11b

SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127^E GROUPE AGAPOGIL

ATTENDU QUE le 127^e groupe Scout Agapogil demande à la Municipalité un soutien financier pour mener à bien sa mission d'éducation sociale;

ATTENDU QUE parmi les 53 jeunes inscrits cette année, 25 sont résidents de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à ce regroupement la somme de 1250 \$ pour les 25 enfants de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

18197-04-2020
point no 11c

SUBVENTION À L'ESCADRON 544 LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE l'Escadron 544 de Lotbinière a sollicité par écrit la participation financière de la Municipalité pour mener à bien les activités offertes aux cadets pour l'année d'instruction 2020;

ATTENDU QUE l'Escadron 544 est un organisme civil à but non lucratif, offrant un environnement qui favorise de saines habitudes de vie et où les jeunes apprennent une foule de connaissances pratiques dans différents domaines comme le sport, la survie, la musique, le leadership, etc.;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant de Saint-Apollinaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à cet organisme, la somme de 450 \$ pour les 9 enfants de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.

18198-04-2020
point no 11d

SUBVENTION AU CLUB DE GYMNASTIQUE LES ELFES

ATTENDU QUE le club de gymnastique Les Elfes a demandé par écrit un soutien financier à la Municipalité, afin d'aider à couvrir les frais encourus pour la participation des filles au club de gymnastique, volet compétitif;

ATTENDU QUE pour la saison 2019-2020, en plus des frais d'inscriptions qui s'élèvent à plus de 1260 \$, les parents doivent payer l'uniforme ainsi que les inscriptions aux différentes compétitions;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant de Saint-Apollinaire;

ATTENQU QU'il y a 8 participantes de Saint-Apollinaire;



IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder aux 8 participantes de Saint-Apollinaire, la somme de 50 \$ chacune, pour un total de 400 \$.

Adopté à l'unanimité.

18199-04-2020
point no 12a

SUSPENSION DES INTÉRÊTS ET MONTANTS DE PÉNALITÉ

ATTENDU la situation exceptionnelle créée par la crise de la COVID-19, la Municipalité désire offrir un répit aux citoyennes et aux citoyens en ce qui a trait aux intérêts des comptes de taxes municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 876-2019, article 9, soient suspendus et fixés à 0 %, du 15 avril au 30 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

18200-04-2020
point no 12b

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 882-2020 DÉCRÉTANT LES HEURES D'OUVERTURE DU CIRCUIT DE MOTOCROSS MX ST-APO POUR LA SAISON 2020

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 383 676 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, autorise un locataire à poursuivre l'exploitation de la piste de motocross sur sa propriété;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réglementer les heures d'ouverture de ce circuit de motocross MX ST-APO;

ATTENDU QU'une cohabitation harmonieuse des activités résidentielles, agricoles et sportives dans ce secteur est souhaitable;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 2 mars 2020 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 882-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18201-04-2020
point no 12c

PROCESSUS D'ENREGISTREMENT – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 883-2020

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt numéro 883-2020 a été adopté le 6 avril 2020;

ATTENDU QUE le projet consiste à raccorder les puits 11-2018 et 12-2018 pour la fourniture d'eau potable, ce qui est essentiel pour les citoyens de la Municipalité de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE les membres du conseil considèrent que le projet est prioritaire;

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel 2020-08 permet aux municipalités de remplacer la procédure prévue à la loi par « une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public »;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le processus d'enregistrement pour le règlement d'emprunt numéro 883-2020 soit remplacé par une consultation écrite selon la procédure du ministère des Affaires municipales et Habitation du Québec.

Adopté à l'unanimité.

18202-04-2020
point no 12d

**AUTORISATION DE SIGNATURES POUR L'ACHAT DES TERRAINS DES PUIITS
11-2018 ET 12-2018 ET POUR L'ENREGISTREMENT DE SERVITUDES**

ATTENDU QUE la Municipalité a signé les promesses d'enregistrement de servitudes suivantes :

- avec M. Réjean Courcy, pour une servitude de passage sur une superficie de terrain de 659.70 m² à même le lot 6 338 023 du cadastre du Québec;
- avec Line, Paul-André, Jany et Yann Fréchette, pour une superficie de terrain de 1834.8 m² à même le lot 6 338 025 du cadastre du Québec;
- avec M. Jean-Louis Arguin, pour une superficie de terrain de 1370.8 m² à même le lot 3 383 544 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a signé les promesses d'achat et de vente suivantes :

- avec M. Jean-Louis Arguin, pour une partie du lot 3 383 544 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4604.3 m²;
- avec Ferme Laurent Moreau inc., pour une partie du lot 3 383 424 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2544.5 m²;
- avec M. Jean Bouchard, pour une partie du lot 3 383 556 du cadastre du Québec, d'une superficie de 253.10 m²;

ATTENDU QU'une description technique a été préparée par Paul Grimard, arpenteur-géomètre, le 6 mai 2019, Minute 6452, pour préciser les superficies des terrains et des servitudes projetées;

ATTENDU QU'il s'agit d'un taux de 1.22 \$/pi² pour l'achat des terrains et d'un taux de 1.10 \$/pi² pour les servitudes de passage;

ATTENDU QUE les signatures de ces actes de cession et de servitude sont conditionnelles à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) de procéder aux travaux de raccordement des puits 11-2018 et 12-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant Daniel Laflamme et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, les actes suivant :

- l'acte d'enregistrement d'une servitude permanente avec M. Réjean Courcy pour une superficie de terrain de 659.70 m² à même le lot 6 338 023 du cadastre du Québec, pour un montant de 7811.05 \$;
- l'acte d'enregistrement d'une servitude permanente avec Line, Paul-André, Jany et Yann Fréchette pour une superficie de terrain de 1834.8 m² à même le lot 6 338 025 du cadastre du Québec, pour un montant de 21 724.58 \$;
- l'acte d'enregistrement d'une servitude permanente avec M. Jean-Louis Arguin pour une superficie de terrain de 1370.8 m² à même le lot 3 383 544 du cadastre du Québec, pour un montant de 16 230.68 \$;
- l'acte de cession d'une partie du lot 3 383 544 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4604.3 m² avec M. Jean-Louis Arguin, pour la somme 60 463.53 \$;



- l'acte de cession d'une partie du lot 3 383 424 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2544.5 m² avec Ferme Laurent Moreau inc., pour la somme 33 414.30 \$ plus une compensation de 3391.50 \$ pour la perte d'entailles dans son érablière;
- l'acte de cession d'une partie du lot 3 383 556 du cadastre du Québec, d'une superficie de 253.10 m² avec M. Jean Bouchard, pour la somme 2996.78 \$.

Que ces sommes soient prélevées à même le surplus accumulé.

Adopté à l'unanimité

18203-04-2020
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 6 avril 2020 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

18204-04-2020
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 6 avril 2020 à 18 h 32.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 4 MAI 2020